



Compte – rendu CDEN vendredi 8 mars



Qu'est-ce que le CDEN ?

Pour rappel le CDEN est le Comité Départemental de l'Education Nationale. Il est co-présidé par le préfet et le président du conseil général. Y siègent : des conseillers généraux, des maires, des parents d'élèves des 2 fédérations (FCPE et PEEP), les syndicats représentés en carte scolaire (4 FSU, 4 SE-UNSA, 1 SGEN-CFDT, 1 FO), les DDEN. Le conseil général y intervient dans le champ de ses compétences à savoir le 2^{sd} degré en matière de transports, restauration, gestion des locaux, environnement numérique de travail (ENT 90)... Le DASEN intervient quant à lui sur le 1^{er} et 2^{sd} degré en termes de postes.

Il se réunit en moyenne 2 fois par an (en octobre pour valider les opérations de rentrée, en mars pour valider les opérations de carte scolaire)

Déclarations préalables : la vérité des prix ...

La FSU a fait une déclaration préalable sur la réforme des rythmes scolaires pour interpeler les élus, les parents présents et les inviter à ne pas se précipiter dans une réforme bricolée et insatisfaisante en l'état (voir pièce jointe).

Déclaration UNSA / SGEN CFDT :

ils « se félicitent des moyens en hausse (là ils parlent des +3 postes) même s'ils sont limités mais l'effort se fait au détriment du reste de la fonction publique » en gros : il ne faut pas trop en demander, hein ! Même s'ils reconnaissent que les RASED sont oubliés. Ils seront « vigilants pour que les personnels soient associés à la mise en place des rythmes » et demandent « un comité de suivi ».

Position de la FCPE :

elle a demandé cette réforme des rythmes et les modalités d'application se mettent en place (comprenez ici : « on y va à fond »). Au passage elle insiste sur le fait que dans le 1^{er} degré elle est faiblement représentée (la faute « aux directeurs qui parfois affichent trop leur position syndicale ».) La FCPE nous a accusés de « récupérer des parents non affiliés qui ne sont là que pour organiser des kermesses ». Les parents qui liraient ces lignes et se sentiraient concernés apprécieront ! L'inquiétude de la FCPE se porte juste sur les moyens donnés aux écoles privées et souhaite également un comité de suivi.

Représentants des maires : le maire de Danjoutin

« la réalité économique quotidienne nous pousse à la lucidité. Le pragmatisme doit l'emporter. Inégalité entre les communes existe déjà. Il fera tout pour qu'il y ait péréquation entre communes pour aider les plus petites (là il faut lire entre les lignes des arrangements entre communes de la CAB qui se mettent en place, et les petites communes qui ne font pas partie de la CAB ?) Ensuite il s'est félicité de la concertation mise en place dans sa commune et de la démocratisation participative. Il a annoncé la proposition qui fait consensus dans les communes de la CAB : 2 journées longues à 6h et 2 plus courtes à 5h « ce qui permettra de mettre en place dès 15h des activités périscolaires ».

Où est le fond de la réforme des rythmes qui voulait alléger la journée pour favoriser les apprentissages dans des propositions comme celle-là qui allègent 2 jours et en laissent 2 en l'état pour faciliter la mise en place du périscolaire (car c'est bien de cela dont il s'agit ici) ?

Partie Conseil Général

Nous avons eu une présentation de l'ENT90 (environnement numérique de travail). Cet outil au service des enseignants, des parents et des élèves est installé dans tous les collèges du départements (13) depuis 2010. Il est utilisé pour les notes, le cahier de textes, la messagerie, les absences.

Majoritairement ce sont les profs qui l'utilisent (dans la mesure où c'est eux qui sont tenus de l'alimenter). La part des parents (papa et maman ont le code d'accès) qui s'y connecte est de 17 pour 100 connexions. C'est encore peu. La FSU a demandé des précisions pour savoir qui parmi les parents utilise cet outil et notamment des comparatifs entre collèges RRS ou non . Notre crainte et la limite que nous voyons à ce dispositif sont que l'outil touche les mêmes parents.

Les perspectives sont les suivantes : mettre en ligne des modules plus pédagogiques dans lesquels il pourra y avoir des contenus de cours. Outils à destination des profs.

Problème soulevé par la FSU : un administrateur (un prof) a été désigné dans chaque collège comme personne ressource pour l'ENT avec un quotas d'heures bien en deçà des besoins réels sur le terrain.

Partie Education Nationale : 1er degré

le DASEN a redit les priorités de la refondation de l'école avec la créations de 6770 ETP (équivalents temps plein à la rentrée 2013) dont les bénéfices ne se traduisent pas tout de suite sur le terrain puisqu'il s'agit de recrutement de M2 qui ne seront pas encore dans les classes. Le dispositif plus de maîtres que de classes et l'accueil des – de 3 ans (entendez dans les RRS uniquement) font partie également de ces priorités.

* **Dispositif plus de maîtres que de classes** : informations qui nous avaient été données en CTSD 2 parties :

→ d'après la circulaire ministérielle les postes animation soutien (3 ½ dans le 90) se transforment en dispositif « plus de maîtres que de classes » sur la base d'un avenant au projet d'école. Ce n'est pas du tout ce que le SNUIPP revendiquait dans son mandat « plus de maîtres que de classe ». Le DASEN reconnaît lui-même que cela se fait à moyens constants pour les RRS. On constate là que la priorité affichée par le gouvernement se fait à moyens constants

→ 3 écoles hors RRS bénéficieront d'un mi-temps chacune. Ces écoles ont été choisies par les IEN : une dans chaque circo :

- EE Delle Marronniers
- EE Belfort Aubert
- EE Belfort Les Barres

L'attribution de ces moyens est corrélée à la rédaction d'un avenant au projet d'école bien ficelé qui sera validé par IEN.

Ces 1,5 postes créés est pris au détriment des postes de remplaçants que le DASEN avait prévus de réimplanter.

* **Accueil des – de 3 ans en RRS** :

il se trouve aux dires du DASEN que notre département est déjà très performant dans ce domaine , donc il juge qu'il n'a rien à faire pour le moment. Quand on lui parle des écoles RRS qui font un effort pour accueillir les – de 3 ans quand cela est possible, il se réfugie derrière le texte qui dit que les 2 ans ne sont comptabilisés que dans les RRS.

Vote de la carte scolaire 1er degré :

pour 0

abstentions 16

contre 4 (la FSU)



La FSU a voté contre parce que l'effort du nouveau gouvernement n'est pas à la hauteur de nos attentes :

- absence totale des RASED dans cette carte scolaire (grands oubliés de la refondation)
- + 0,84 postes de TR ne résoudront en rien les problèmes de remplacements
- « dispositif plus de maîtres que de classes » : insuffisant
- accueil – de 3 ans : moyens constants
- seuils d'ouverture et fermeture inchangés

Question des rythmes scolaires (à l'ordre du jour) :

nous avons demandé lors de la grève du 12 février (et notre audience auprès du préfet) qu'un débat ait lieu en CDEN puisque tous les partenaires y siègent.

Il était 12h30 quand le sujet est arrivé : le préfet a donc proposé que le DASEN présente le calendrier (un beau diaporama était prêt qui aurait pu servir au débat, tant pis!) à vitesse grand V. En même temps au regard des déclarations préalables des uns et des autres le débat était vite vu !

Quand la FSU dénonce le manque de concertation, en voici encore une triste preuve. Nous espérons sincèrement que les conseils d'école seront les lieux du débat et de la concertation.

EN CONCLUSION :

La FSU est la seule dans cette assemblée à s'être opposée à la réforme des rythmes en l'état en appelant à différer cette réforme pour l'améliorer. La FSU est la seule dans sa déclaration à avoir mentionné l'intérêt de l'élève.

Ne voyez pas dans cette conclusion un quelconque triomphalisme car nous sommes ressortis de cette instance dépités de voir que le mélange des genres (FCPE et UNSA très proches PS) prendre le dessus sur l'intérêt de l'élève, et à la fois remontés en se disant que jusqu'au bout, c'est un engagement que nous avons pris auprès de la profession parce que nous avons un projet ambitieux pour l'école, jusqu'au bout nous défendrons une réelle modification des rythmes et non un bricolage, nous défendrons les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des enseignants. Le samedi 6 avril prochain nous battons le pavé à la manifestation nationale organisée à Paris par la FSU regroupant 1er, 2nd degré et enseignement supérieur pour défendre l'école que nous voulons pour nos élèves, pour nos enfants. (une information sur cette mobilisation est à venir)

*Vos élues FSU en CDEN
Géraldine TAPIE
Hanan TECHINI*

